REGLEMENT PARTICULIER
TYPE COURSE CLUB

Article 1 - Organisation

L'ASKBTP NICE organise **le 22 Septembre 2019**
une épreuve dénommée : **8ème Course Club NICE Prestige**
sur le circuit du LUC **en PROVENCE**……..
Homologué en catégorie …1… numéro ..... 83 07 15 0926 E 11 A 0972 longueur 972**m**
..... ……

Cette épreuve sera organisée sur : 1 journée

Permis d'Organisation N° :

Cette épreuve sera organisée conformément aux règlements sportif et technique FFSA et au présent règlement particulier.

Article 2 – Pilotes admis
La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence de compétition ou d'entraînement ou d'un titre de participation Course Club en cours de validité, et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence délivrée par une ASN étrangère.
Le droit d'engagement est fixé à 75€ 00 à régler auprès de l'organisateur

ASKBTP
42, Avenue GALLIENI
06000 NICE
Tél. 04 93 80 43 44 Fax 04 93 92 37 14

Article 3 – Catégories
Catégories admises :
a) catégories fédérales : Minimes – Cadets – KZ2 – KZ2 Master – KZ2 Gentleman - Nationale – Open Master-Senior-Gentleman
b) Catégories Coupes de marque :.Rotax Max- Rotax Master TTI- Open-
c) Catégories Loisirs:
Les catégories pourront être regroupées conformément à l'article 6.5 bis du Règlement Sportif National.

Article 4 – Départ
Par tirage au sort ou dans l'ordre des engagements ou à l'issue des essais chronométrés.

Article 5 – Horaires

Aucun roulage ne sera organisé avant le début officiel de la course clubs.

Essais (facultatifs)	De 8h.00…à 9 h.30 ……
Course Club	De 9h.30 à 18 h.00…….……

Article 6 – Officiels

1 Directeur de Course	COMOGLIO Evelyne	Lic. n° 161804 .
1 Directeur de Course Adjoint	.....	Lic. n°
1 Commissaire Sportif	DENIZOT Luc	Lic. n° 218675
1 Commissaire technique	NENCIONI René	Lic. n° 152603
1 Responsable Commissaire	FINE Daniel	Lic. n° 40190 .
1 Médecin	POULAIN Jacques	
1 Ambulance	LAETITIA	

Article 7 – Contrôle Antidopage
« Un Contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais ».

Tout changement d'information doit faire l'objet d'un courrier à la F.F.S.A.

Date et Cachet de l'ASK ***Date et Visa de la CRK*** ***Date et Visa de la FFSA***